LES PRÉPARATIFS

En vue de la grande manifestation de dimanche prochain, en l'honneur des Mères de Familles Nombreuses, une équipe d'ouvriers a commencé, jeudi matin, les travaux destinés à orner la Grand'-Place.

Le kiosque où auront lieu des concerts, est entouré de mâts surmontés de couronnes de lauriers ainsi que d'écussons au chiffre R. F.

La liquidation du moratorium

M. René LEFEBVRE, Député du Nord expose à la Fédération Industrielle et Commerciale, les idées de son rapport sur le projet de loi.

Actif, dévoué, compétent dans les matières industrielles et commerciales, puisque lui-même industriel et commerçant, orateur agréable et précis, M. René Lefebvre, le jeune député du Nord, jouit dans nos régions d'une popularité de bon aloi. Nouveau venu au Parlement, il y a déjà rempli un rôle très utile dans la défense de nos intérêts économiques.

Jeudi après-midi, M. René Lefebvre avait bien voulu répondre à l'appel de la « Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing », qui l'avait prié de venir exposer à ses adhérents les idées directrices du rapport dont il est l'auteur sur le projet de loi ayant pour objet la liquidation du moratorium commercial.

Cette réunion s'est tenue à 14 h. 1/2, à la Salle des Ventes de la Bourse de Commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Joseph Wibaux, président de la Fédération.

Présenté au nombreux auditoire et remercié de son travail parlementaire dans les termes élogieux qu'il mérite, par M. Joseph Wibaux, l'intéressant conférencier tient d'abord à revendiquer son titre de député du Nord et à rappeler ses attaches roubaisiennes. Il expose comment, arrivé à la Chambre, il s'est trouvé, à la Commission du Commerce, seul représentant de notre département, dont l'importance commerciale est pourtant considérable. Cette qualité lui valut d'être nommé vice-président de la Commission, puis de se voir confier le rapport dont il va entretenir aujourd'hui l'assemblée. On se souvient, d'ailleurs, que M. René Lefebvre aborda déjà ce sujet, il y a quelques semaines, à Roubaix, au cours d'une réunion de commerçants-détaillants, salle Pandore.

On sait qu'il s'agit de déterminer les moyens de règlement des créances d'avant-guerre.

Voici comment le rapport de M. René Lefebvre entend la question.

Le principal de la dette. Il est dû. Le règlement doit se faire en 5 ans. C'est au débiteur qu'il appartient de préciser ses dates d'échéance. Mobilisé, envahi, victime de la guerre en un mot, il ne peut pas être mis sous la menace des procès. C'est la considération qui a présidé à cette disposition: éviter les tribunaux. Evidemment, l'intérêt même du débiteur le guidera à échelonner ses versements, le complément restant passible d'un intérêt supérieur de un pour cent au taux d'escompte de la Banque de France.

Les intérêts. Avant la guerre, les effets ne portaient intérêt qu'à partir du non-paiement. Avec la guerre a été décrétée d'abord la suspension des paiements, puis un décret a établi la dette d'intérêts sur les non-paiements pour éviter la spéculation.

Or, cette raison valable en général, n'existe pas pour les pays envahis: 1° Où payer les effets; 2° Le moratorium permettait difficilement les retraits d'argent; 3° Celui-ci fut raflé par l'ennemi.

D'autres décrets intervinrent par la suite qui, en raison des circonstances, n'eurent, dans nos régions, aucune espèce d'existence.

Comment donc envisager, pour les régions libérées, la question des intérêts? M. René Lefebvre donne alors des explications très détaillées. Il en résulte qu'un principe général commande les dispositions du projet: L'intérêt est dû si l'argent prêté a produit jouissance.

Comme le projet s'efforce de reposer sur la plus grande équité possible, les droits des créanciers ne sont pas sacrifiés et le rapporteur demande, lorsqu'il y a lieu, l'intervention de l'Etat en leur faveur. Mais le gouvernement n'entrant pas dans ces vues, le Rapporteur aura ici à faire prévaloir les siennes.

Très applaudi, M. René Lefebvre a conclu en soutenant qu'il faut respecter les droits mutuels, certains, a-t-il dit, qu'ainsi nous ne portons pas atteinte à la renaissance économique de nos régions.

Remerciements de M. Joseph Wibaux

M. Joseph Wibaux remercie l'orateur de sa conférence et de son labeur au Parlement. Il rend un bel hommage au travail obscur et capital qui se fait dans les Commissions, besogne dont M. R. Lefebvre, avec MM. Grousseau et Loucheur, est un des meilleurs ouvriers.

Puis une discussion générale donne à M. Lefebvre, l'occasion de s'expliquer sur plusieurs aspects intéressants de la question.

M. Joseph Wibaux met l'assemblée au courant du point où se trouvent les questions fiscales: les industriels des régions libérées, au même titre que les mobilisés, seront exonérés de l'impôt sur les bénéfices de guerre, résultat auquel a collaboré M. Alfred Dumez. Et M. R. Lefebvre promet son concours pour obtenir un mode équitable d'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

La suppression du régime des avances
Une protestation de la Fédération

Enfin, le Président de la Fédération a mis aux voix la délibération suivante qui, appuyée de considérants formels, a été approuvée à l'unanimité et couverte ensuite de signatures :

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, représentant tous les Groupements professionnels des Industries Textiles, de la Métallurgie et de leurs annexes de la région de Roubaix-Tourcoing, composée des employeurs de plus de 100.000 ouvriers, se permet d'exposer à M. le Ministre des Régions Libérées les conséquences graves qui résulteraient de la suppression des avances et qui peuvent se résumer en deux mots: Entrave complète à la reconstitution et réduction de la production acquise, d'où répercussion immédiate par raréfaction des produits fabriqués sur la cherté de la vie qui ne peut qu'augmenter considérablement, en rejette toute la responsabilité sur les auteurs des restrictions, et prie MM. les Ministres des Régions Libérées et des Finances de vouloir bien lui faire connaître leurs intentions à ce sujet.

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : Bœuf de Javel, Brosses, Beurre frais 14.00, Beurre lé sel 12.00, Fromage Chester 9.00, Sardines 1.60.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre

Vendredi 7, de 8 à 11 h., de jaunes et vertes; de 2 à 4 h., de jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE (5 kil. par pers. pour 1.15)

Vendredi 7, de 8 à 11 h., de jaunes et vertes; de 2 à 4 h., de jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, TISSUS, LINGERIE, MERCERIE (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Vendredi 7, 14e jaunes; samedi 8, 15e jaunes; lundi 10, 15e vertes.

Le magasin est ouvert tous les jours le matin de 8 à 11 h., et le soir de 2 à 5 h.

LES RETRAITES OUVRIÈRES & PAYSANNES. — Le paiement de l'échéance de mai des retraites ouvrières sera fait aux jours et heures désignés ci-après :

Lettres N à Z, vendredi 7 mai, de 9 h. à midi.

LE PAIEMENT AUX NÉCESSITEUX (Groupe C). Vendredi 7 : à 8 h., 52.201 à 52.700; à 9 h., 52.701 à 53.200; à 10 h., 53.201 à 53.700; à 11 h., 53.701 à 53.850; à 2 h., 53.851 à 54.400; à 3 h., 54.401 à 55.000; à 4 h., 55.001 à 55.500.

Samedi 8 : à 8 h., 55.201 à 55.500; à 9 h., 55.501 à 55.700; à 10 h., 55.701 à 55.950.

DISTRIBUTION DE CHARBON. — Vendredi, continuation des livraisons de charbon au 7e secteur.

DISTRIBUTION DE COKE. — Vendredi, livraison au 10e secteur.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN. — La distribution des tickets de pain à prix réduit valables du 15 au 31 mai inclus, aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix, le matin, de 8 à 11 h., et le soir, de 14 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessous :

Lundi 10 mai, matin, numéros 1 à 750; soir, numéros 751 à 1.500.

Mardi 11 mai : Matin, numéros 1.501 à 2.250; soir, numéros 2.251 à 3.000.

Mercredi 12 mai : Matin, numéros 3.001 à 3.750; soir, numéros 3.751 à 4.500.

Vendredi 14 mai : Matin, numéros 4.501 à 5.250; soir, numéros 5.251 à 6.000.

Samedi 15 mai : Matin, numéros 6.001 à la fin; soir, retardataires.

N.-B. — L'ordre de distribution sera rigoureusement observé. Les personnes qui, pour une cause quelconque, ne se présenteraient pas à leur tour, seront servies avec les retardataires, le samedi 15 mai, de 14 à 17 h., et non le vendredi 14 mai, comme l'indique par erreur l'affiche.

Passé cette date, elles s'exposent à perdre le bénéfice des tickets de pain de mai.

LA CROIX DE GUERRE POUR ROUBAIX ? — La Mairie nous communique:

Quelques journaux ont annoncé que l'attribution de la croix de guerre avait été sollicitée pour notre Ville.

Le maire de Roubaix, en réponse à cette information, fait savoir qu'il n'a fait aucune démarche auprès du Gouvernement dans le but de faire accorder une décoration à la Ville de Roubaix.

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX tiendra son assemblée générale mensuelle dimanche prochain 9 mai, à 17 heures, au Café de la Poste, 28, rue du Vieil-Abreuvoir. A cette réunion, une conférence sera donnée par M. P. Castoire, chef-jardinier à Croix, sur le sujet : « Le greffage des rosiers ». Une jolie tombola gratuite de plantes fleuries et ornementales sera tirée au profit de tous les sociétaires présents. Les horticulteurs, jardiniers de maisons, jardiniers amateurs, etc., désirant faire partie de la société, sont priés de s'adresser à M. le secrétaire, qui se tiendra à leur disposition avant l'assemblée.

UNE AGRESSION NOCTURNE. — M. Buchart, commissaire de police du cinquième arrondissement, a ouvert une enquête concernant une agression nocturne dont auraient été victimes deux habitants de Leers, Mme veuve Raymonde Hubaut, rue de Roubaix, 22, et Louis Nys, menuisier, demeurant à la Croix des Bergers.

Des renseignements ayant été donnés à la police, cette dernière s'est mise en campagne pour rechercher les auteurs.

LA VIANDE DISPARAISSAIT. — Depuis quelque temps, on s'apercevait à l'hospice Barbieux de manquements au poids de la viande. Les soupçons se portèrent sur le boucher qui, chaque jour, venait préparer la viande, et, jeudi matin, la police l'arrêtait. Il fut trouvé porteur de 2 kil. 500 de viande.

Nous reviendrons sur cette affaire quand nous connaîtrons les résultats définitifs de l'enquête.

HALLE FLIPO. Baisse 0.50 sur le beurre. Grand choix fromage, Camembert, Hollande, Chester, Gruyère. Tout crème de 8 à 11 fr. le k. Vin rouge 2 fr. Harengs saurs 15 c., salés 2 fr. les 12, Margarine 7 fr. Casso 6 fr. le k. 505584

VOL A LA GARE. — M. André Delesplerre, camionneur, rue de l'Alma, a déposé, entre les mains de M. Barthault, commissaire de police du deuxième arrondissement, une plainte contre inconnu pour vol d'un fût de 280 kilos d'extrait tannique, commis au garage de l'Allumette, au préjudice de M. Poulet, tanneur à Roubaix. Une enquête est ouverte.

MENUS FAITS. — Pour excès de vitesse, des procès-verbaux ont été dressés à la charge de MM. Jean Cartigny, négociant, demeurant rue Fidèle-Lehouck, 32, à Tourcoing, et Louis Galant, conducteur d'auto, rue d'Arcole, 19, à Roubaix. Ce dernier a fait l'objet d'un second procès-verbal pour avoir circulé sur le côté gauche de la rue de la Gare sans nécessité.

CROIX

LA JOURNÉE DES MÈRES DE FAMILLE NOMBREUSE. — Dimanche 9 mai, la population de Croix fêtera dignement les mères de famille nombreuse.

Une réunion générale des pères et mères de famille ayant au moins cinq enfants, aura lieu au Cercle Saint-Martin, à l'issue de la grand'messe.

D'accord avec les sociétés de musique l'« Harmonie municipale » et l'« Harmonie du Créchet », la Municipalité organise un concert, qui aura lieu de 17 à 19 heures, sur le kiosque de la Grand'Place.

Durant toute la journée, des quêteurs et quêteuses vendront des insignes et recevront des dons au profit des familles nombreuses.

Les Croisiens sont invités à pavoiser leurs habitations et à rendre le plus grand hommage aux mères de famille, qui ont contribué, pour leur part, à la Victoire.

L'« UNION MUTUELLE CROISIENNE » tiendra son assemblée générale mensuelle le samedi 8 mai, à 20 h., au Café Beausire, Grand'-Place.

Le Comité compte sur la présence de tous les adhérents à cette assemblée. A l'issue de cette séance, réunion des membres du Comité.

WASQUEHAL

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES MUTILÉS AU CORTÈGE EN L'HONNEUR des MÈRES DE FAMILLE NOMBREUSE. — Les sections d'Anciens Combattants de la commune ont été officiellement et spécialement invitées à participer, dimanche prochain 9 mai, au cortège organisé en l'honneur de la Fête des Mères de famille nombreuse.

Le Comité compte sur la présence de tous les membres adhérents des deux sections, qui auront à cœur de participer à cette fête de bienfaisance et de montrer ainsi la vitalité de la société.

L'insigne des « Camarades de Combat » est de rigueur ; les sociétaires qui n'en seraient pas encore pourvus, peuvent se le procurer au siège de la section du Centre, « Café de la Cloche », place Fénelon, au prix de 1 fr. 50.

Le rassemblement des adhérents du Centre et du Capreau aura lieu à l'estaminet du Capreau, à 13 heures.

— Section des Mutilés et Réformés. — Tous les mutilés du Centre sont priés d'être assemblés à 13 heures, au siège, chez M. Edouard Six, rue Ferrer, 9. Les membres du Capreau et de la Planche-au-Rieu peuvent se rendre directement rue Carpeaux, d'où le cortège partira à 14 h. — L'insigne est de rigueur.

UN OUVRIER BRULÉ A L'USINE ELECTRIQUE. — Un tuyauteur, M. Jean Vanhamme, demeurant à Croix, rue de la Fonderie, 6, occupé à l'Energie Electrique, pour le compte de la maison Paute et Manquelier, de Gand, a été brûlé au mollet droit en coupant un tuyau, le tuyau d'oxygène adapté à l'appareil ayant pris feu. M. le docteur Swyngedauw, de Croix, lui a prescrit un repos de trois semaines.

VENTE D'AVOINE, dans la salle du Gymnase, rue Ferrer, samedi 8, de 14 à 16 heures, à 96 francs les 100 kilos.

VOL DE TROIS LAPINS. — Des malfaiteurs inconnus ont enlevé, nuitamment, chez Mme veuve Hilaire Castier, cultivatrice, rue Voltaire, trois lapins estimés 60 francs environ. Mme Castier, qui ne s'est aperçue du vol que jeudi matin, a déposé une plainte entre les mains du garde Visseur.

UN OUVRIER BLESSÉ PAR SUITE D'UNE CHUTE. — Un teinturier, occupé à l'usine de MM. Bayart et Héarn, rue de Tourcoing, M. Pierre Deratte, demeurant rue de Tourcoing, 119, est tombé sur les genoux par suite d'une glissade et s'est blessé au genou gauche. M. le docteur Guides, de Tourcoing, lui a ordonné un repos de quinze jours environ.

UN OUVRIER BLESSÉ A LA MAIN. — A la Filature du Nord, un soigneur, M. Henri Derycker, 29 ans, demeurant à Roubaix, rue Turgot, 87, a été blessé à la main droite par un coup d'ailette. M. le docteur E. Manase, de Roubaix, lui a prescrit un repos de vingt jours.

WATTRELOS

UN ATTELAGE VOLÉ A MARCQ-EN-BARŒUL RETROUVÉ A LA FRONTIÈRE BELGE. — Arrestation du voleur. — Nous avons relaté hier le vol dont avait été victime Mme Deleonserie, maraîchère à Marcq-en-Barœul, à qui on avait dérobé un cheval et une voiture au marché de Lille. L'attelage vient d'être retrouvé et le voleur arrêté dans les circonstances suivantes :

Mercredi matin, M. Clarisse, fermier au hameau du Winhoute, à la frontière belge, aperçut un individu qui essayait de faire passer le fossé frontière à un cheval attelé à une voiture de maraîcher. Le fossé étant trop profond, le conducteur ne put y parvenir, et confia la garde de son attelage à M. Clarisse, disant qu'il se rendait en Belgique pour faire des achats de pommes de terre. Il laissa même entendre au fermier que s'il trouvait acquéreur, il céderait cheval et voiture pour 1.500 fr., alors que le tout est d'une valeur de 5.000 fr.

Dans l'intervalle, les gendarmes, prévenus, se rendirent sur les lieux et appréhendèrent l'individu aussitôt son retour. Ne pouvant fournir d'explications sur la provenance de l'attelage, il fut mis en état d'arrestation et écroué. C'est un cuisinier, Jules Lamarche, 31 ans, sans domicile fixe. Se troublant dans ses déclarations, il avoua être le voleur du cheval et de la voiture qui furent reconnus sans peine par la propriétaire qui en a repris possession. Quant à Lamarche, il a été transféré à la maison d'arrêt de Lille à la disposition du Parquet.

RAVITAILLEMENT. — Samedi 8, numéros 3.201 à 3.840.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Un habitant de Wattrelos, M. Louis Vanmarck, demeurant 289, rue de Mouscron, vient de recevoir un diplôme et une médaille d'honneur en bronze, en récompense de sa belle conduite durant son séjour à la Compagnie de sapeurs-pompiers à Dunkerque pendant la guerre.

POUR AVOIR LAISSÉ DIVAGUER SON CHIEN sans collier et sans muselière, M. Thienpont, marchand de charbon, rue du Mont-à-Leux, a été l'objet d'un procès-verbal que lui a dressé la gendarmerie. Un cas de rage ayant été constaté à Wattrelos, on ne saurait trop recommander la prudence aux propriétaires de chiens.

LANNOY

LYS

UN OUVRIÈRE BLESSÉE AU PIED. — Une bambrocheuse, Léonie Lefebvre, 40 ans, rue du Champ-de-Mars, 9, a été blessée au pied droit par la chute d'un pot de préparation. Le docteur Wiot lui a prescrit un repos de quinze jours.

ASCQ

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session ordinaire le mardi 11 mai, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Fourmestraux, maire. A l'ordre du jour : 1. Monument des enfants morts pour la Patrie. — 2. Nettoyage des aqueducs. — 3. Réfection des cours des écoles communales. — 4. Travaux de menuiserie exécutés à la Mairie. — 5. Pompe à incendie. — 6. Caisse d'assurances mutuelles. — 7. Demandes de sursis d'incorporation. — A huis-clos : Assistances diverses. Budget de 1920.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Commission se réunira lundi 10 mai, à 19 h. A l'ordre du jour : Assistances diverses.

SECOURS AUX NÉCESSITEUX. — Paiement des secours le mardi 11 mai, à 8 h. 30.

MERCIER Frères de PARIS
La plus importante exposition
de **MOBILIERS**
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

La remise des dossiers industriels de dommages

Le Service de la Reconstitution Industrielle nous prie d'insérer:

« D'accord avec le Service des Dommages de guerre et la Préfecture, et conformément à la loi du 17 avril 1919, les 1er, 2e et 4e Secteurs de la Reconstitution Industrielle, invitent les industriels à présenter sans tarder leurs dossiers aux Greffes des Commissions Cantonales. »

Pour lire une affiche, il faut passer où elle est apposée, le journal passe partout. 50010

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — Les établissements suivants ont été remis en marche : La malterie Lecaille et Beauduelle, à Marcq-en-Barœul (partiellement); — les établissements de peignage Masurel et Cosm, à Croix; — Fonderie de boîtes métalliques Victor Ménard, à Mouvaux.

LE DIMANCHE du *JOURNAL DE ROUBAIX*

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré, qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la Semaine.
L'Agitation révolutionnaire. (Portraits de MM. Le Trocquer, Bignon, Jouhaux et Bartuel).
Le sort de Guillaume II.
Echos.
Ce que dit le Vent (Jean Rameau).
Notes gaies : Le dilemme du célibataire (Alter Ego).

PAGE II

LA GUERRE MONDIALE. — La bataille de Verdun (suite).
Les capitaines. (Le maréchal Joffre).
Le général Baifeurier. (Portrait du général).

PAGE III

La Politique du Blé (Olivier de Rougé).
L'Occupation à Roubaix, à Wattrelos, à Tourcoing.

PAGE IV

Chronique du dimanche : L'Anniversaire (Lys Berger).
La lune a fait grève.
Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.
Le Jeu de Dames.

LE NUMÉRO : DIX CENTIMES

TOURCOING

Le capitaine Romain Flipo décoré de la Légion d'honneur au titre posthume

La croix de la Légion d'honneur vient d'être attribuée à la mémoire de M. Romain Flipo, capitaine au 208e régiment d'infanterie, qui trouva une mort héroïque, le 20 juillet 1916, à la bataille de la Somme.

A la tête de sa compagnie, le brave officier s'était emparé des trois premières lignes de tranchées ennemies, quand il fut grièvement blessé, et, plutôt que de se rendre, il déchargea son revolver sur les Allemands qui s'avançaient. Mais, au même moment, il était frappé mortellement d'une balle à la tête. Le capitaine Romain Flipo avait été l'objet de deux citations, dont une à la division.

Cette haute distinction honore la mémoire de ce héros, qui était le fils de M. Romain Flipo, industriel à Tourcoing.

Ajoutons que M. Romain Flipo a un autre fils, M. André Flipo, qui est proposé pour la médaille militaire. Le jeune homme, après avoir passé la frontière hollandaise, s'était engagé au 208e régiment d'infanterie, où il a combattu dans les tranchées, pour venger son aîné. Nommé aspirant à St-Cyr, après quelques mois de classes, le jeune officier se distingua aux attaques du Chemin des Dames; il fut cité aussi à l'ordre du régiment.

La Journée des Mères de famille nombreuse

Le quartier Saint-Louis, habituellement si calme, se prépare à se distinguer, dimanche prochain, à l'occasion de la Journée des Mères de Familles Nombreuses. Le Comité a organisé un cortège, durant lequel des jeunes filles vendront des insignes au profit de l'œuvre. La « Fanfare des Intimes » se fera entendre en parcourant l'itinéraire suivant :

Rassemblement à 2 h. 45, barrière du Milieu, pour se diriger par la rue d'Hondschoote, vers la place St-Louis, où elle exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire. (Les fifres joueront des marches entraînantes durant tout le parcours.) Le cortège se dirigera ensuite par les rues des Omnibus, de Roubaix, Balzac, les Cinq-Voies, Usine à Gaz, les Trois-Colas (face Peignage Binet), pour continuer rues de la Tossée, de la Fonderie, de Roubaix, où il y aura un arrêt, puis un deuxième, face chez Trezalle, et dislocation place de la Gare.

Le Comité compte sur la générosité des habitants, et se plaît à espérer qu'elle sera à la hauteur des circonstances. Tous sauront donner sans compter à l'exemple des héros qui ont versé généreusement leur sang pour la France, pour la Patrie! Ils n'ont pas hésité pour donner leur vie, n'hésitons pas non plus pour donner notre obole et rendre, ce faisant, un hommage bien mérité aux mères des familles nombreuses.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIN ROUGE (Conditionnement, place Sébastopol). — Le vendredi 7 mai, 1 litre par personne pour 1 fr. 50. — Secteur 1 : cartes grises, numéros pairs de 8 à 9 h., impairs de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs de 10 à 11 h., impairs de 11 à 12 h. — Secteur 2 : cartes grises, numéros pairs de 2 à 3 h., impairs de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs de 4 à 5 h., impairs de 5 à 6 h.

— Par suite de la pénurie d'huile et de vinaigre, il sera mis en vente au magasin du ravitaillement, rue de l'Hôtel-de-Ville, de la mayonnaise au prix de 2.25 le kilog. Se munir de récipients.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — On nous adresse la communication suivante:

Les délégués de tous les groupes de la Fédération sont instamment priés d'assister à la réunion du Comité qui se tiendra à la Maison des Œuvres, dimanche prochain 9 mai, à 10 h. ½.

En raison du Congrès fixé par Mgr l'Evêque au 30 mai, il est indispensable que tous les groupes soient représentés à cette réunion préparatoire.

Prière instante aux retardataires d'apporter la réponse au questionnaire du Congrès.

LE PAIN A PRIX REDUIT. — La distribution des tickets à utiliser en mai 1920. — Vendredi 7 mai, 20.001 à 20.800, de 9 à 12 h.; 20.801 à 21.600, de 2 à 5 h. — Samedi 8 : 20.001 à 20.800. Cartes sans numéro et inscriptions nouvelles, de 9 à 12 h. Se munir de la carte spéciale.

ENCORE UN VOLEUR DE LAINE. — Un journalier, Achille Devolder, 53 ans, demeurant en garni au 61 de la rue de la Cloche, a été trouvé en état d'ivresse, nanti de quatre bobines de laine. Interrogé sur la provenance de ces bobines, il avoua, après bien des réticences, les avoir dérobées à l'usine de MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, où il est occupé. M. Galand, commissaire de police du 1er arrondissement, a verbalisé contre l'individu pour ivresse et vol.

PIGEON EGARÉ. — M. Vandamme, conseiller municipal à Tourcoing, demeurant rue du Pont-de-Neuville, 147, a déclaré au commissariat de police du 3e arrondissement, avoir trouvé dans un hangar, derrière son habitation, un pigeon-voyageur, muni d'une bague marquée : Roubaix-19-3017. Il le tient à la disposition de son propriétaire.

COLLISION ENTRE DEUX ATTELAGES. — Un attelage de l'usine Roussel-Mullié, rue de l'Amiral-Courbet, conduit par le domestique Alphonse Grimonprez, passait mercredi soir vers 17 h. 15 place des Halles. Soudain, effrayé par le passage d'un tramway, le cheval fit un écart et alla se jeter sur l'équipage de M. Dorme, marchand de fourrages, rue de Roubaix, qui le suivait. Il en est résulté quelques dégâts à la voiture de ce dernier.

COULEURS - VERNIS. — Gros et détail. — Droguerie REYNAUD, 46, r. St-Jacques. 49362

L'AUTO ACCROCHEUR. — Un camion automobile de la maison Augustin Dubois et Cie, 84, rue de Marquillies, à Lille, piloté par le chauffeur Henri Stomman, passant rue Saint-Jacques, hier vers une heure de l'après-midi, a accroché le garde-soleil de la devanture de la bijouterie de M. Tharin. L'appareil a été sensiblement endommagé.

MOUVAUX

LA CONFÉRENCE DU CHANOINE DELSAUX, AU PATRONAGE DU SACRÉ-CŒUR. — La grande Salle des Œuvres et du Cinéma du Sacré-Cœur était, mercredi soir, remplie d'une assistance d'élite accourue pour entendre la conférence donnée par M. le chanoine Delsaux sur Liège, Charleroi et la bataille de la Marne. En termes précis, l'éminent conférencier rappela succinctement tous les préliminaires de la guerre.

Dans une série de vues inédites, de tableaux, de portraits, de cartes géographiques, de plans de bataille, l'orateur fit ensuite défiler sous les yeux des auditeurs toutes les phases de la magnifique résistance de Liège et le plan stratégique du maréchal Joffre qui assura sur la Marne la revanche française.

L'auditoire couvrit de ses applaudissements la péroraison du distingué conférencier. M. l'abbé Taquet, le dévoué curé du Sacré-Cœur, le remercia au nom de tous.

M. le chanoine Delsaux reviendra donner d'autres conférences sur la guerre.

TICKETS DE PAIN DU MOIS DE MAI. — Les personnes qui ne les ont pas encore retirés doivent le faire le lundi 10, à la Mairie, de 14 à 16 heures. Passé ce délai, ces tickets ne seront plus délivrés.

TRIPLE PROCES-VERBAL. — M. Caramiaux, commissaire de police, a dressé procès-verbal à un marchand ambulant de fromages camemberts, Alphonse Naert, originaire de Neuville-en-Ferrain, 23 ans, demeurant rue du Santier, 36, à Tourcoing, qui vendait sa marchandise sans affichage de prix et sans autorisation de circulation. De plus, il a été gratifié d'un troisième procès-verbal pour outrages envers M. Caramiaux dans l'exercice de ses fonctions.

MARCQ-EN-BARŒUL

250 TONNES DE CHARBON ENVOYÉES A MARCQ. — Comme suite aux démarches incessantes de M. A. Dujardin, maire, près de l'Office départemental de Lille, puis près de MM. Dron, sénateur, et Grousseau, député, la population peut espérer obtenir bientôt satisfaction en ce qui concerne l'envoi de charbon.

En effet, un chargement de 250 tonnes fait route et si les promesses de M. le ministre à MM. Dron et Grousseau sont tenues, d'autres suivront.

Voici, d'ailleurs, copie de la lettre adressée par le ministre des Travaux publics et des Transports à M. Grousseau, président de la Commission des Régions libérées, et que ce dernier communique au maire de Marcq-en-Barœul :

« Monsieur le président et cher collègue,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'importance que présente la question du ravitaillement en charbon pour la commune de Marcq-en-Barœul.

» J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai adressé au délégué du Bureau national des Charbons, à Lille, des instructions pour qu'un envoi important de charbon soit fait à la commune de Marcq-en-Barœul.

» Je suis heureux d'avoir pu ainsi seconder la bienveillant intérêt que vous témoignez à cette commune.

» Veuillez agréer, etc... »

COMINES

LA GENDARMERIE VERBALISE. — Un sujet belge, Jean Luypaerts, demeurant à Gheel (Belgique), a été l'objet d'une contravention pour défaut de visa à sa feuille d'immatriculation.

— Le même procès-verbal a été dressé à un autre Belge, Vays Henri, cultivateur à Tourcoing, pour défaut de plaque d'identité à sa bicyclette.

Le Grand Hebdomadaire Illustré

Voir, dans le prochain numéro du « Grand Hebdomadaire Illustré :

Le 1er mai à Lille et à Paris; — Un village de baraquements à Lille; — La procession du Saint-Sang à Bruges; — La reddition de Maubeuge; — Le voyage du prince de Galles autour du monde.

Demander le « Grand Hebdomadaire Illustré » à tous les marchands de journaux. Le numéro, 0 fr. 25.

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU
103, Boul^d d'Armentières, ROUBAIX

Nouvelles Religieuses

WASQUEHAL. — La fête de Jeanne d'Arc à la paroisse Saint-Clément. — La fête de Jeanne d'Arc s'annonce comme devant avoir, dans la paroisse du Capreau, un éclat particulier. Un « Triduum » solennel sera célébré les 13, 14 et 16 mai, avec, chaque jour, un panégyrique de la nouvelle sainte et un cortège historique organisé en son honneur.

Le jeudi retracera le délicieux tableau de Jeanne d'Arc, enfant, dans son village de Domrémy, et des apparitions célestes.

Le vendredi, ce sera la guerrière avec Charles VII et les généraux.

Le samedi montrera la martyre sur son bûcher.

Enfin, le dimanche, jour de la canonisation, après les vêpres solennelles, un magnifique cortège sortira de l'église et fera éclater la gloire de la sainte de la Patrie, avec une foule d'anges, le Pape et les cardinaux, la France, l'Alsace et la Lorraine, aux accents enthousiastes de deux cantates d'un beau caractère. Le panégyrique sera prononcé par M. le Curé de St-Clément. A 20 h., la place de l'Eglise sera brillamment illuminée, avec, sous l'orphéon, un transparent de Jeanne d'Arc à chaque maison, tandis qu'en plein air, si le temps est favorable, des projections très artistiques, agrémentées de vues cinématographiques retraceront les principales scènes de l'histoire merveilleuse de l'héroïne nationale.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — L'Ecole pratique de commerce et d'industrie pour jeunes filles. — Un concours pour l'attribution des bourses d'Etat aux élèves qui désirent suivre les cours de l'Ecole pratique de jeunes filles, commerciale et industrielle, aura lieu à Roubaix, le 1 juin. Les bourses sont accordées pour trois années. Les inscriptions sont reçues par la directrice de l'école, place Notre-Dame, tous les jours (jeudi excepté), entre 8 et 4 h., jusqu'au 24 mai inclus.

CONCERTS & SPECTACLES

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Dimanche 9 mai, en matinée à 2 h. et le soir à 8 h., deux représentations de gala du grand succès du Théâtre national de l'Odéon, « Le Chemineau », pièce en 5 actes de J. Richepin, de l'Académie française. Spectacle de famille. — La location est ouverte comme d'usage.

VINCENT D'INDY A LILLE. — Dimanche 9 mai aura lieu, à 3 heures, dans la grande salle du Conservatoire de Lille, le concert organisé par Mlle Questa, diplômée du cours supérieur de piano de la Schola Cantorum, avec le concours de MM. Vanslaerte, violoniste, professeur au Conservatoire de Lille, et M. Manuce, ex-violoncelle solo des Concerts Colonne, professeur au Conservatoire de Roubaix.

Vincent d'Indy, qui a bien voulu prêter son concours à cette solennité artistique, y fera une causerie sur Beethoven, à qui le concert est consacré.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Vendredi 7 mai soirée à 7 h. ½
Ceux qui ont vu l'incomparable Albertini voudront de nouveau l'admirer dans « les Protégés de la Mort », drame d'aventures en 5 parties. Charmeuse, comédie en 4 parties interprétée par la Petite Renée âgée de 9 ans. Les Yeux d'Acier, 5e épisode. Le Château Fantastique. 50540

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx CINEMA
Vendredi 7 mai, soirée à 7 h. ½. Nouv. débuts. 50610

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Grande Fanfare. — Ce soir à 20 h., répétition du programme qui sera exécuté dimanche au concert de Barbieux.

— Grand Théâtre-Hippodrome. — Samedi 8 mai, répétition générale à 9 h. très précises. Grand orchestre.

— Amicale Photo. — La remise des épreuves pour le concours de métier, doit être faite au siège dans la journée du vendredi 7 mai. Réunion le même jour à 20 h.

— Harmonie du Moulin. — Répétition générale samedi à 20 h. des instructions pour le lendemain, fête des Mères de famille.

— Fanfare des trompettes « Les Enfants du Nord » (46, rue de Lannoy). — Répétition générale dimanche 9 mai, à 10 h.

— Union des Travailleurs. — Répétition générale vendredi 7 mai, à 16 h. Instructions pour la fête en l'honneur des Mères de familles nombreuses.

— Mélomanes Roubaisiens. — Dimanche 9 mai, rendez-vous à 13 h. 45. Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, pour le cortège de la « Journée des Mères ». Mardi à 20 h., répétition des nouveaux chœurs pour le concert de juin.

— Union des Cultivateurs, charretiers et maréchaux du Rx-Tg et Cantons. — Réunion dimanche 9 mai, à 10 h. Café Pandore, 26, rue Pauvrée, à Roubaix.

— Concordia-Harmonie. — En vue du concert de dimanche prochain, répétition supplémentaire aujourd'hui vendredi 7 mai, à 20 h. Présence indispensable de tous les sociétaires.

— Société de Gymnastique l'Ancienne. — Réunion générale de la société ce soir vendredi, à 20 h., au local, 3, rue du Grand-Chemin. Distribution des costumes. Instructions pour le défilé en l'honneur des Mères, auquel la société prendra part. Présence obligatoire.

— Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot. — La bibliothèque est ouverte dimanche 9 mai, de 10 h. ½ à 11 h. ½. Les membres qui n'ont pas encore leur carte d'identité pour 1920, peuvent la retirer à la bibliothèque ce jour-là où le trésorier se tiendra à leur disposition.

— 6e Section de la Caisse des Veuves et Orphelins des Vétérans des Armées de Terre et de Mer. — Les sociétaires sont convoqués pour le cortège de la Journée nationale des Mères qui aura lieu le dimanche 9 mai. Réunion obligatoire place de la Gare, à 14 h. Insigne de rigueur.

— Union Nationale des Mutilés et Réformés (Section de Roubaix). — Le Conseil d'administration a décidé dans sa réunion de mercredi de prendre part à la manifestation de dimanche 9 mai, en l'honneur des Mères de familles nombreuses, en conséquence il invite tous les membres à se joindre au cortège qui se formera à la gare (cour de la Petite Vitesse) à 1 h. 45. Les mutilés qui ne pourraient suivre l'itinéraire complet, sont priés de se rendre à la Fontaine des Trois-Grâces (rond-point du boulevard de Paris) pour prendre le cortège au passage. Nul doute que tous les mutilés défileront devant les mères pour leur rendre un hommage de reconnaissance. L'insigne est de rigueur.

— Ass. Am. et Prof. des Contrem. et Surv. du Textile. — Dimanche 9 mai, à 9 h. ½ du matin, au siège, 1, rue du Moulin, Ex. Café des Sports, réunion mensuelle de la section tissage.

— Fédération des Brassards rouges. — A l'occasion du cortège de la Journée des Mères de familles nombreuses dimanche prochain, le président fait appel aux fédérés pour y participer. Le groupe serait muni d'un brassard rouge. Le président sera ce soir vendredi à partir de 14 h., rue Pellart, 68, pour prendre les noms et donner les instructions nécessaires à toutes ces personnes de bonne volonté.

CROIX. — Grande-Harmonie. — Samedi 8 mai, à 8 h., Café du Progrès, répétition générale. Présence obligatoire. Question très importante.

WATTRELOS. — Musique Municipale. — Les cours de solfège sont rétablis et ont lieu les mardi et vendredi à 7 h. ½ du soir, Café Varasse.

TOURCOING. — Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens (Section de Blanc-Seau). — Reunie le deuxième dimanche, au local habituel. Les retardataires qui n'auraient pas fait acte de sociétaire d'ici le 1er juillet seront considérés comme démissionnaires.

— Société nationale des Orphéonistes Crick-Sicks. — Répétition générale vendredi 7 mai, à 17 h. ½, salle du Foyer Américain, Grand'Place (Y.M.C.A.) Communication au sujet du concert sur la Grand'Place, dimanche 9 mai, avec la Musique municipale.

— Ass. Am. et Prof. des Contrem. et Surv. du Textile. — Dimanche 9 mai, à 9 h. ½ du matin, au siège, 24, boulevard Gambetta, réunion mensuelle de la section filature de laine.

SERRES & CHAUFFAGE, Spéc. Delcouillerie, à Blandain, Tél. 10, Templeuve. 632-1

NORD

LES CONSÉQUENCES DU FORFAIT EN MATIÈRE D'INDEMNITÉ. — L'Association des Sinistrés du Nord nous prie d'insérer la note suivante :

« L'Association du département du Nord s'est émue en apprenant qu'il pourrait être question de procéder à une évaluation forfaitaire de l'indemnité que les Allemands nous doivent.

» Cette manière de faire aurait évidemment pour avantage de simplifier les calculs, mais n'est-il pas à craindre que la somme ainsi demandée, et payable par petites tranches, ne soit fort au-dessous de la véritable note à payer ?

» N'est-ce pas, d'autre part, reviser le traité de paix que de ne pas en exiger l'application entière ?

» Il ne faut pas que nos régions soient dupes de l'opération. La réparation des dommages doit être intégrale. Il faut que le sinistré reçoive tout ce qu'il a perdu.

» L'Association accueillera avec satisfaction tout vœu ou toute protestation relatifs à cette question. »

CONCOURS DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Un concours pour le recrutement de 800 surnuméraires aura lieu au chef-lieu de chaque département, les jeudi 24 et vendredi 25 juin 1920.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 7 mai 1920 N° 172.

Le Fils de l'Espionne

grand roman patriotique

PAR MARC MARIO

Et ayant déchiré les pages de son carnet couvertes des notes prises au cours de sa visite, elle interrompit, avec sa modestie si admirablement feinte, le concert de remerciements et les éloges qui lui étaient adressés.

Elle partit, reconduite jusqu'à sa voiture qui l'attendait dans la cour centrale et suivie de loin par Franck qui ne l'avait pas perdue un instant des yeux et qui se demandait lui aussi, en voyant l'auto franchir le portail et disparaître :

— Que s'est-il donc passé?

« Ces coups de trompe donnés par le wattman sont un signal. Je m'en suis douté tout de suite, mais j'en suis certain maintenant.

« C'est sur ce signal que mon Allemande a terminé à cette visite qui, pourtant, était le but unique de sa visite dans cet hôpital.

« Elle s'est hâtée de partir, comme si un danger la menaçait.

« Et la gueuse m'échappe, car tout ce que je déduis de ce qui se passe, tout ce que je comprends, tout cela ne constitue pas des preuves contre elle, pas même des présomptions. Ça n'a de valeur que pour moi, qui en ai été témoin et qui la connais.

« Ah! cet homme dont je ne puis me rappeler le nom. C'est celui-là qu'il faut que je retrouve et que je démasque. Et celui-là, je l'aurai, j'en réponds!

« Et ce n'est moi, ce sera Petit Vidocq qui se rappellera bien à qui appartiennent ces yeux-là.

Sans que Mme Roland-Beaupré eut donné aucune indication à son wattman, ne lui ayant même pas adressé la parole, l'auto avait filé.

Aussitôt après avoir disparu dans la rue de la Marne, Sacio Athanasiu accéléra la vitesse et l'élégante voiture quitta la ville en se lançant à toute allure sur la route de Meaux.

Le Roumain ne stoppa qu'à quelques distances de Château-Thierry.

Il allait enfin pouvoir donner à sa complice les explications qu'elle attendait avec impatience.

Mais, avisé et méfiant, le wattman simula une panne et descendit aussitôt de son siège, après avoir rangé la voiture au bord de la route ; il souleva le capot et sur un signe, Elsa vint le rejoindre.

Elle avait l'air de s'informer de ce qui se passait.

L'endroit était admirablement choisi, loin de toute habitation et la route absolument déserte en ce moment.

Malgré tout, l'espion était sans cesse sur ses gardes.

Alors, tout en feignant de rechercher dans le mécanisme la cause de l'arrêt du moteur, les deux complices purent échanger rapidement quelques phrases.

... Qu'y a-t-il donc eu?... — demanda l'espionne. — Dès que j'ai entendu le signal, j'ai coupé court à tout et je suis partie... Je n'ai même pas visité la salle où il est et je ne l'ai pas vu.

— Cela vaut mieux!... — dit énigmatiquement Athanasiu.

— Expliquez-vous...

— Parmi les personnes qui se trouvaient autour de vous, il y a un homme de la police.

— Non!...

— Je vous l'assure... J'en suis certain... Je l'ai reconnu car je le connais bien.

— Lequel?

— Un médecin-major à trois galons.

— Est-ce vrai?

— C'est l'un des agents qui étaient chargés de m'arrêter à Paris et auxquels j'ai posé ce joli lapin, rue Gay-Lussac, en leur passant sous le nez déguisé en religieuse.

— Vous vous êtes peut-être trompé... — dit Elsa qui ne pouvait le croire.

— Non, non... Je l'ai bien reconnu, malgré sa fausse barbiche, son lorgnon et son costume de médecin militaire.

— S'il en est ainsi, ce ne peut être que moi qu'il surveillait...

— Je ne le crois pas... Mais il était prudent de filer au plus vite, car ces gaillards-là ont l'œil exercé et je suis content d'être arrivé à temps pour vous empêcher de voir Herr Kingh.

— Oui, c'est préférable...

— J'ai déjà vu ce mouchard-là au café où je me trouvais, — reprit Sacio Athanasiu, — mais je l'ai à peine remarqué.

« Alors, quand je l'ai revu ce matin, entrant dans cet hôpital peu après que vous veniez d'y arriver, au moment où il a passé devant moi il m'a regardé et c'est là que je l'ai reconnu sans hésiter un seul instant.

« Le danger était imminent. Le policier était là sans doute pour surveiller les blessés allemands qui ne pourront se décider de lui, car ils devront avoir affaire à un médecin de l'hôpital. Mais de même que je l'ai reconnu lui aurait pu me reconnaître.

— Non, vous êtes absolument méconnaissable.

— Il est prudent de ne pas s'y fier... Il y a toujours les yeux qui, pour ces limiers-là, sont un indice, car on ne peut pas les changer.

— C'est vrai!

— Voyez, s'il m'avait reconnu, quel danger pour vous... avec les préventions que l'amiral a conservées quand même à votre égard, d'après ce que vous m'avez dit.

— Oui... Oui... vous avez raison!...

— Si j'étais reconnu, que penserait-on de vous?... Je vous aurais compromise.

— Oh! je m'en serais toujours tirée, — dit l'espionne avec assurance. — Les préventions de mon cher oncle ne suffisent pas... Et personne ne le croirait s'il m'accusait un jour.

« Quant à des preuves contre moi...

— Je sais bien qu'on ne peut en fournir aucune, — dit Athanasiu, — car toutes vos précautions ont toujours été minutieusement prises... mais il ne faut même pas que l'on puisse découvrir le moindre indice... Et c'est pour ça que j'ai jugé prudent de partir au plus tôt.

Sur la fin de cette conversation, le wattman, ayant paru avoir trouvé la cause de sa panne, remit dans le coffre les outils dont il avait feint de se servir, et le capot abaissé, il remit le moteur en marche.

L'auto fila dès que Mme Roland-Beaupré eut repris sa place.

En quelques minutes, on fut arrivé à Château-Thierry.

La limousine s'arrêta devant la porte d'un restaurant de bonne apparence dont la terrasse dominait la Marne.

C'est là qu'elle allait déjeuner.

Après!... Elle avait dit à son complice qu'elle verrait, après avoir réfléchi, à ce qu'elle avait à faire.

Mais déjà l'Espionne prompte aux décisions avait pris un parti.

Si les événements l'empêchaient de faire ce qu'elle projetait pour Eitel, elle ne renonçait pas à lui faire savoir qu'elle s'occupait de lui.

A la fin de son repas, elle fit appeler son wattman qui avait été servi dans une petite salle et sous l'apparence d'ordres à donner elle s'entretint quelques instants avec lui, ayant soin pour plus de sûreté de lui parler en anglais.

(A suivre)